

SG CASH EONIA + (C)

Code ISIN : FR0010171686

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Société de Gestion : Société Générale Gestion

SICAV

Eligibilité :

Compte titres ordinaire
Assurance vie

Orientation de gestion

La SICAV a pour objectif de sur-performer son indicateur de référence, l'EONIA, sur la durée de placement recommandée, par un placement sur les marchés de taux de la zone euro.

Commentaire de gestion à fin

Evolution de la performance (base 100) au 11/04/2011 Performances nettes de frais en % au 11/04/2011

Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	2 ans	5 ans
+0,19	+0,18	+0,45	+0,95	-0,52

performances glissantes

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Indicateur synthétique de risque :

C : Risque moyen à fort en capital

Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à 9 mois

Affectation des revenus : Capitalisés

Devise de référence : EUR

Indice de référence : 100% EONIA CAPITALISE (BASE 360)

Chiffres clés au 11/04/2011 :

Valeur liquidative : 18 951,79 EUR

Périodicité : Quotidienne

(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)

Montant total de l'actif de l'OPCVM : 0,00 MN/C

Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : Néant

Droits de sortie : Néant

Frais courants : de l'actif net moyen

Commission de performance* : 20.00% Performance au-delà de celle de l'indice de référence + 0,20%

Minimum première souscription : 150 000,00 EUR

Centralisation des ordres : 12 h

Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence